

Deux aménagements de voirie significatifs

L'avenue de Terreblanque a été totalement rénovée. Porte d'entrée du poumon économique de la ville, l'avenue mène aux zones de Casablanca et de Terreblanque (gérée par la Communauté de communes MACS). Elle compte 17 lots destinés aux activités artisanales et de services. Cette zone attractive comptait déjà 7 réservations d'entreprises. Par ailleurs, l'aménagement du carrefour rue de Campan / rue de la Source a permis d'améliorer la sécurité de la circulation dans le quartier.



Avenue de Terreblanque : une route rénovée pour une meilleure desserte des entreprises

La fonction principale de l'avenue de Terreblanque est la desserte de la ZAE depuis la RD810. Le trafic poids lourds y est important. La chaussée vieillissante présentait un niveau de dégradation nécessitant des réparations. Il a donc été engagé la réfection complète de la chaussée très sollicitée par les poids lourds. De plus, afin de limiter les vitesses pratiquées et de marquer les carrefours structurants de la zone, des plateaux surélevés ont été construits aux quatre carrefours.

Le coût des travaux de réfection et d'aménagement de la voirie s'élève à 310 000 € TTC. Cependant, un revêtement sera réalisé sur les plateaux surélevés à partir du mois d'avril 2013 afin de mieux marquer ces entrées de zone. Le coût de ces travaux restants est estimé à 30 000 € TTC.

Carrefour rue de la Source et rue de Campan

Le carrefour ne permettait pas des échanges et des croisements sécurisés pour les véhicules. Les piétons n'avaient pas non plus de continuité de cheminements. Le réaménagement de ce carrefour a pu se faire avec le dégagement de visibilité sur la parcelle acquise pour la création des logements sociaux dits «d'urgence».

L'aménagement a permis :

- la création de cheminements piétons sécurisés depuis le carrefour à feux (rue d'Aspremont) à l'avenue du Hittau (la rue du stade),
- la mise en sécurité des échanges de circulation sur l'ensemble du carrefour.

Les prestations à venir sont :

- la clôture sur la parcelle des logements sociaux prévue courant mars 2013,
- les résines en lieu et place des îlots peints dans le carrefour en avril 2013.

Le coût des travaux d'aménagement s'élève à 80 000 € TTC. Le coût des prestations restantes est estimé à 7 000 € TTC.

427 000 € TTC

investis au total dans l'aménagement de la voirie tyrossaise et réfections de la voirie (trottoirs, chaussée, aménagements de sécurité).

Ce montant se répartit de la façon suivante entre MACS et la commune :

- MACS : 413 000 €
- ST-VINCENT-DE-TYROSSE : 14 000 €



CONTACT PRESSE

Marion Parailous 06 37 32 94 47